

Cueillette de plantes : nos recommandations pour éviter les intoxications

1. Ne pas consommer
la plante
en cas de doute
sur son identification.



2. Photographier
sa cueillette
pour en faciliter
l'identification en cas
d'intoxication.



3. Ne pas cueillir
les plantes
par brassées afin
de ne pas mélanger
les espèces toxiques
avec celles comestibles.



4. Cesser
immédiatement
de manger
si la plante a
un goût inhabituel
ou désagréable.



Les premières mesures en cas d'intoxication :

• En cas de troubles sévères (détresse respiratoire, perte de connaissance, troubles cardiaques...),
appeler le 15, le 112, le 114 pour les sourds ou malentendants.



• Dans tous les autres cas : **appeler le centre antipoison**
ou consulter un médecin.